

A son réveil, Jean X. contempla la vue sur la mer de sa fenêtre du seizième étage avant de prendre son petit déjeuner sur la terrasse en plein air surplombant le large. Il descendit ensuite au rez-de-chaussée, passa sous l'immeuble, et monta dans un bateau à moteur stationné à cet endroit. Il passa devant un bateau électrique chargé de passagers en route pour l'héliport. Il se fraya un chemin parmi des îles plantées de boutiques et de magasins. Quelques instants après, il avait atteint la côte et sortait sa voiture du parking.

Jean X. est un personnage inventé pour les besoins de cet article, mais ce paysage aquatique peut devenir une réalité de béton et de verre dans une cinquantaine d'années. Le Jean imaginaire est un habitant de « Sea City », la ville du large, cité conçue pour 30 000 habitants, qu'une société britannique espère construire à vingt kilomètres de la côte anglaise, dans une dizaine de mètres d'eau. Les matériaux et les techniques qui seront utilisés sont déjà disponibles à l'heure actuelle. Le projet consiste essentiellement en des immeubles d'habitation de béton et de verre construits sur

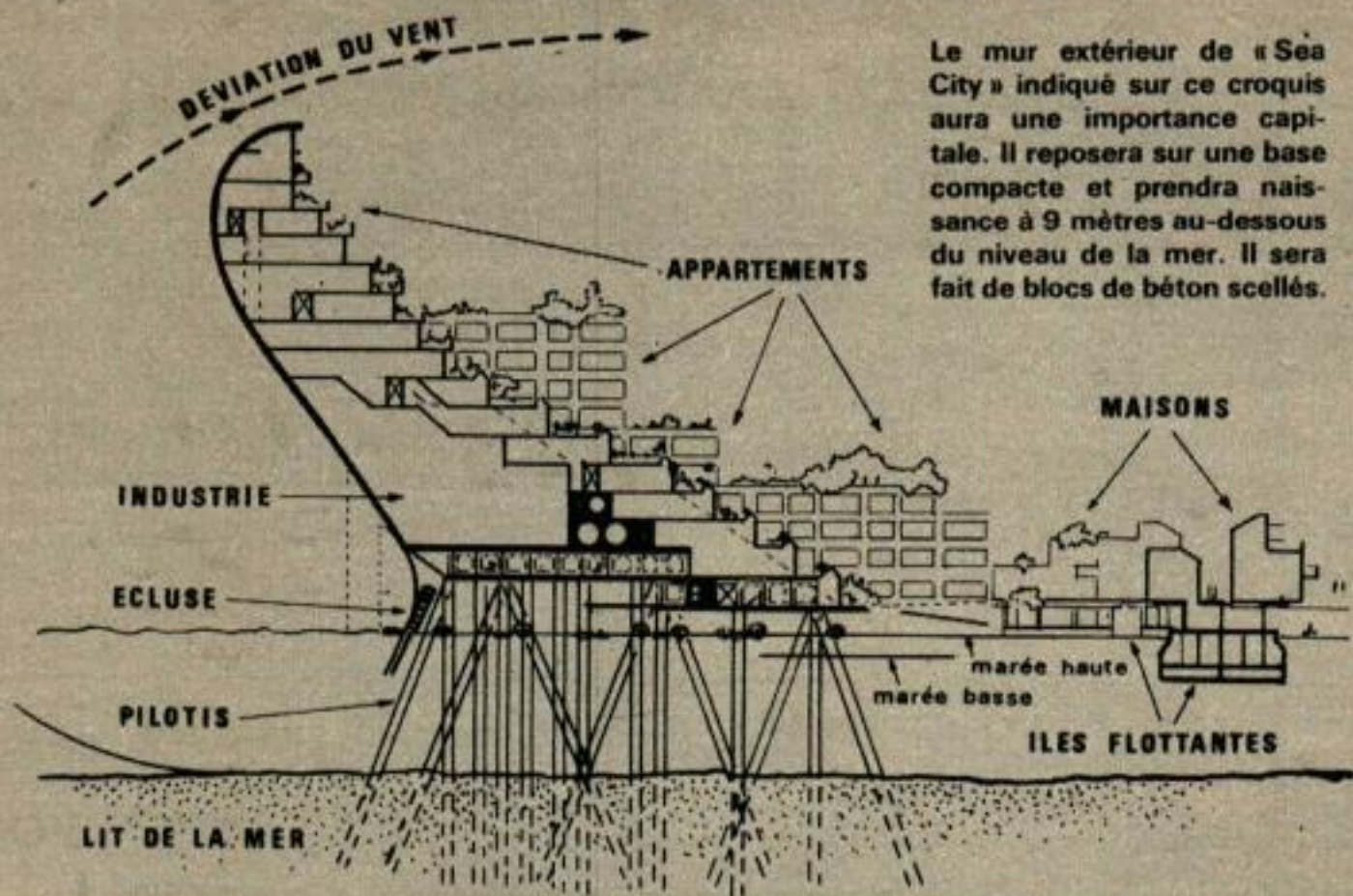
« SEA la ville

pilotis en pleine mer. Des îlots de béton flottant à même l'eau porteront des boutiques et des écoles en matériaux légers.

Combien cela coûtera-t-il ? Pas plus que la construction sur terre d'une ville de taille analogue, affirme la Société à laquelle on doit cette idée. Et cela aura le mérite d'économiser l'espace terrestre, qui sera encore plus rare qu'aujourd'hui dans l'Angleterre du XXI^e siècle. Et ce n'est pas tout : « Sea City » comportera une industrie piscicole ultra-moderne.

Un projet semblable pose un problème évident : celui de la protection de la ville contre la mer et le vent.

Un certain nombre de solutions ingénieuses sont à l'étude. La ville entière sera



Le mur extérieur de « Sea City » indiqué sur ce croquis aura une importance capitale. Il reposera sur une base compacte et prendra naissance à 9 mètres au-dessous du niveau de la mer. Il sera fait de blocs de béton scellés.

Le projet de cette ville construite sur l'eau a été conçu par une équipe d'architectes et d'ingénieurs britanniques. Cette maquette montre l'aspect qu'aura, vue d'avion, cette communauté de 30 000 habitants.

CITY » du large

entourée d'un mur de 55 mètres qui l'abritera du vent. Des fenêtres pratiquées dans le mur permettront aux occupants des huit étages supérieurs de voir la mer. A l'extérieur du mur, un brise-lames artificiel fait de ballots d'étoffe réduira de moitié la hauteur des vagues. Les immeubles d'habitation seront solidement arrimés sur pilotis, tandis que les îlots flotteront à l'intérieur du lagon protégé, chauffé par les rebuts industriels.

La ville du large se suffira à elle-même dans un grand nombre de domaines. Un habitant de cette cité comme Jean X. pourra aller en classe, au marché, à son travail, au cinéma, participer à des sports d'équipe, et même être incinéré sans quitter la ville.

Il y aura un hôpital comprenant des services de médecine générale et de stomatologie, une église, une bibliothèque, un zoo, un centre artistique et un musée. Des vedettes électriques transporteront leurs passagers d'un point à un autre de la ville, notamment à un hélicoptère où ils pourront prendre un airbus qui les conduira jusqu'à la côte.

L'énergie qui alimentera la ville proviendra d'un puits de pétrole naturel situé sous la mer, à peu de distance. Après avoir été raffiné à l'intérieur même de la ville, le pétrole alimentera des générateurs d'électricité. L'eau sera obtenue par dessalage de l'eau de mer.

Pour tout ce qui dépendra du continent, la cité recevra notamment son approvisionnement en vivres et autres denrées par bateaux ou avions. Pendant les périodes d'intempéries particulièrement violentes, il se pourrait que la ville se trouve, temporairement, coupée du « continent », comme une île naturelle. Aussi a-t-on prévu de larges espaces de stockage qui mettront les habitants à l'abri du besoin. Tous les avantages de cette ville compensent bien ce risque d'isolement provisoire.